

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2012006

Signataire : AD/SD

OBJET : Désaffectation et déclassement du domaine public du 125 rue des Cités à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée AX 20, d'une superficie de 273 m².

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2141-1 ;

Vu l'arrêté du maire en date du 14 février 2012 constatant la non utilisation et la non affectation à l'usage direct du public des locaux ;

Considérant que la désaffectation du bien et de son terrain d'assiette situés 125 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 20 d'une superficie de 273 m² par la fermeture du bâtiment et sa non affectation à l'usage direct du public, a été constatée par un procès verbal en date du 14 février 2012;

Considérant que la désaffectation et le déclassement de ce terrain sont effectués en vue de la cession au bénéfice de la SA PROMOGIM ou tout substitué,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de désaffecter et de déclasser du domaine public communal les locaux et leur terrain d'assiette situés 125 rue des Cités à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée AX 20 d'une superficie de 273m².

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 17/02/2012

Publié le : 17/02/2012

Certifié exécutoire le : 17/02/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

